

École primaire Lucile Desmoulins
11, rue de la verrerie
17 540 Vérines
Tél. : 05 46 37 08 22 – Fax: 05 46 37 68 82
mail : e-verines@ac-poitiers.fr

Conseil d'école extraordinaire du Mardi 22 juin 2021

Début de séance : 16h45

Présents :

- Enseignants : Mmes LE PANSE-PROQUOT, AUTET, THOMAS, GORSE, TRAPKA, CHAUVEAU, PETITDEMANGE, HENRY, CASANAVE, COSTERO-BORDERIE, GUY, MAILLET, MM. FEGER & MAURIER.

- Parents élus : Emilie CHARPENTIER, Mathieu BELMONTET, Anaïs BOUDOIRE, Mickaël AUDOUIN, Lucie FELY, Christelle ROUSSEAU.

- Personnel municipal : Mme MARCHETTI Géraldine

- Association Lucile & cie : Mme AUDOUIN Tiphaine

- Représentée : Mme PUISAIS (Inspectrice de l'Education Nationale)

- Mairie : Mme KREUTZER, deuxième adjointe déléguée aux affaires scolaire

- Directrice : Mme JAHIER

Personnes excusées : Mme CAUGNON (DDEN), Mme ESPIOT (PAPJ), , Mme DELAHAYE (RASED), Mme MENERET (RASED), Mme DURAND (RASED), Mme MEODE (Maire)

Ce conseil a été à nouveau réuni pour un conseil d'école extraordinaire afin de laisser la possibilité aux parents d'élèves élus de consulter les parents Vérinois.

Voici les modalités de la rentrée échelonnée

L'équipe pédagogique souhaite mettre en place une rentrée échelonnée afin de permettre aux plus petits de rentrer plus sereinement à l'école. Le but étant :

- ✓ l'amélioration de la relation parents/école
- ✓ de prendre le temps de rencontrer les enseignants
- ✓ pour les enfants, de mieux appréhender l'école
- ✓ d'acquérir une relation de confiance
- ✓ de rester équitable pour chaque enfant quant au même temps d'accueil qui lui sera réservé le jour de sa rentrée.

Proposition pour une semaine de rentrée sur 4 jours :

** Première matinée :*

8h40 : arrivée du 1^{er} groupe.

Départ à midi pour le groupe et retour le surlendemain.

** Deuxième matinée :*

8h40 : arrivée du 2^e groupe.

Départ à midi pour le groupe et retour le surlendemain.

** Troisième journée :*

Arrivée pour l'accueil à 8h20-30 pour le premier groupe.

Départ le soir et retour le surlendemain.

** Quatrième journée :*

Arrivée pour l'accueil à 8h20-30 pour le deuxième groupe.

Départ le soir et retour le surlendemain.

Membres ayant le droit au vote :

- Maire (1)
- Conseiller municipal (1)
- Représentants élus des parents d'élèves, autant de représentants que l'école comporte de classes (11)
- Ensemble des maîtres affectés à l'école : 10 enseignants par classe, 3 enseignants en décharge de temps partiel ou direction, 1 enseignant remplaçant
- Directeur d'école (1)

Les parents d'élèves évoquent le retour de leur sondage, à savoir : 60 % contre, 40 % pour. Ils souhaitent voter en conséquence : 6 contre, 4 pour et 1 abstention.

Vote par l'ensemble du Conseil d'École pour approbation
de ces nouvelles modalités de rentrée à Vérines:

Pour : 20 Contre : 6 Abstention : 2

La rentrée échelonnée a été validée par le conseil d'école extraordinaire.

Un parent d'élève intervient en ne comprenant pas l'équilibre des votes. Mme JAHIER est désolée de la situation mais explique qu'elle reprend simplement les textes et que cela a été écrit lors de l'invitation au premier conseil d'école, que cela n'est pas de son fait. Ce parent ne comprend pas alors l'intérêt du vote au conseil. Il lui est expliqué que cela permet aux parents élus d'exprimer leur point de vue, c'est à dire pour ce cas, de voter à 60 % contre, mais également à 40 % pour. Les parents d'élèves ont pu exprimer leurs craintes, notamment concernant la gestion des emplois du temps pour s'adapter à une rentrée échelonnée.

Mme JAHIER comprend tout à fait la situation pour les parents. L'équipe pédagogique rappelle les bienfaits évoqués pour les enfants avec une rentrée plus apaisée en se faisant de manière échelonnée. Certains parents interviennent pour confirmer qu'ils sont tout à fait pour ces rentrées adaptées car le vécu de chacun montre que les rentrées pour les petites sections peuvent être très difficiles.

Un parent élu rappelle que ces rentrées échelonnées doivent se faire avec la bonne volonté des parents, que l'on ne peut pas les obliger.

Mme JAHIER s'engage à rencontrer les familles au cas par cas, afin que des solutions puissent être trouvées sereinement pour tout le monde. Elle évoque que la rentrée échelonnée se pratique dans beaucoup d'écoles et qu'elle est très appréciée par une majorité de personne. La première année de mise en place peut être plus difficile, le temps que les assistantes maternelles par exemple, puissent adapter leur contrat en décalant d'une semaine pour intégrer cette rentrée, ou que les familles puissent davantage anticiper avec les grands-parents ou leurs vacances. C'est pourquoi, les parents venus visiter l'école ont été prévenu dès fin mars pour certains de la possibilité de cette rentrée échelonnée. Mais cette première année fera l'objet d'un dialogue conséquent avec les parents pour qui des adaptations n'ont pu être trouvées d'ici la rentrée.

Enfin, cet effort pour les parents ne sera demandé qu'une seule fois normalement dans la scolarité en primaire, afin d'accueillir ces enfants qui sortent de petites structures avec au maximum 1 adulte pour 4 enfants, alors qu'à l'école, ils peuvent être environ 25 pour 1 à 2 adultes. Pour finir, sur les temps de cantine et de sieste par exemple, les enfants seront 35 (à ce jour inscrits) gérés par seulement 2 ATSEM (sans compter les moyennes sections de ces classes).

La rentrée échelonnée est en ce sens bénéfique pour les enfants, et des solutions seront trouvées pour les parents en difficulté dans leur organisation.

Fin de la séance : 17h45